

# Honoraire de l'agence **CLAIRE GIROD**

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES :  
Mandats simples// Mandats exclusifs.

Minimum d'intervention 3000 € TTC

De 0 à 800 000 €      3 %    TTC

A partir de 800 000 €    2,5 %    TTC

Aucun honoraire, ni aucun frais de quelque nature que ce soit, n'est dû avant la conclusion de vente du bien.